P2 5943

Tome I 1960 Fasc. 6

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)

45 bis, rue de Buffon

PARIS - Ve

BIBL. DU

DIRECTEUR : Jean Bourgogne

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, H. Marion, H. Stempffer, H. de Toulgoët, P. Viette.

ABONNEMENTS
(Quatre fascicules)

France et Union française ..... **20 N.F.**
Etranger ..... **24 N.F.**

Versements à adresser impersonnellement à la revue Alexanor, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e^ ; compte chèques postaux : **Paris 17 476-09.**
Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis, mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail.

Psychidae paléarctiques et éthiopiens : J. Bourgogne, Muséum d'Histoire naturelle, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e^.

Pyralidae du globe : H. Marion, Moulin de la Fougère, Champvert, par Decize (Nièvre).

Pterophoridae pal. : L. Bigot, Station biol. de la Tour du Valat, Le Sambuc, Camargue (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment Procris : F. Dujardin, 25, rue Guiglia, Nice (A.-M.).

Zygaena : L. Le Charles, 22, av. des Gobelins, Paris, V^e^.

Geometridae pal. et éthiopiens : C. Herbulot, 31 av. d'Eylau, Paris, XVI^e^.

Noctuidae Quadrifides pal. : C. Dufay, Observatoire de Lyon, St Genis-Laval (Rhône).

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. de Toulgoët, 8, rue Rembrandt, Paris, VIII^e^.

Parnassiinae : C. Eisner, Den Haag, Kwekerijweg 5, Pays-Bas.

Pieridae pal. et éthiopiens : G. Bernardi, 45 bis, rue Buffon, Paris V^e^.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. Stempffer, 4, rue Saint-Antoine, Paris, IV^e^.

Lycaenidae pal. : G. Bernardi, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e^.

Danaidae éthiopiens : G. Bernardi, même adresse.

Nymphalidae de France : G. Varin, 4, av. de Joinville, Joinville-le-Pont (Seine). — *Nymph. pal.* : H. de Lesse, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e^. — *Nymph. amér.* : J. de Ligondès, même adresse.

Satyridae holarctiques, spécialement Erebia : H. de Lesse, 45 bis, rue de Buffon, Paris, V^e^.

Satyridae d'Europe occidentale et Afrique du Nord : G. Varin, 4 av. de Joinville, Joinville-le-Pont (Seine).

Mycalesis éthiopiens : M. Condamin, I.F.A.N., Dakar, Sénégal.

Rz 5943

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome I 1960 Fasc. 6

SOMMAIRE

B. Condé. Géonémie de *Kanetisa circe* Fab. dans le nord-est de la France et les régions limitrophes [*Nymphalidae Satyrinae*] 161
E. de Laever. Un *Pyrameis* américain capturé en Espagne [*Nymphalidae*] 170
G. Bernardi. Enquête sur le polymorphisme des Lépidoptères français 171
H. Marion. Révision des *Pyraustidae* de France (suite) 175
Y. de Lajonquière. Procédé de ramollissage et de préparation des papillons secs (suite) 183
Avis (Lépidoptéristes parisiens) 185
J. Bourgogne. Liste des ouvrages disponibles sur les Lépidoptères (suite) 186
H. Legrand. Capture de quelques espèces rares [Geom. et Tortricidae] 186
R. Durand. Une belle Noctuelle : *Lithomoia* (= *Hyppa* Dup.) *rectilinea* Esp. 187
H. Descimon. Note sur la répartition en altitude d'*Hamaearis lucina* L. dans les Pyrénées [Riodinidae] 189
J. T. Betz. Capture intéressante 190
Nos lecteurs nous écrivent 191
J. Bourgogne. Recommandations au sujet de l'étalage 192

GEONEMIE DE KANETISA CIRCE FAB. DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE ET LES REGIONS LIMITROPHES

[Nymphalidae Satyrinae]

par B. Condé

On a souligné à maintes reprises combien l'aire de répartition de nombreux Lépidoptères de notre faune est encore imparfaitement limitée, même lorsqu'il s'agit d'espèces de grande taille et à vol diurne qui ont le moins de chances de passer inaperçues. Beaucoup d'observations précieuses demeurent en effet *in litteris* ; d'autres, éparpillées dans des ouvrages ou des périodiques peu lus, échappent aux compilateurs ; les pièces à conviction sont, elles aussi, dispersées dans les collections, parfois sans indication précise de provenance, et ne bénéficient pas toujours d'un entretien convenable, ce qui conduit tôt ou tard à leur destruction ; il faut enfin compter avec les déterminations litigieuses, bien souvent invérifiables (spécimens détruits ou introuvables), le désir de quelques lépidoptéristes d'enrichir la faune de leur région et la désaffection dont souffrent certains territoires vis à vis des collecteurs.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST.

Ces considérations sont illustrées une fois encore par l'exemple du plus grand représentant européen des Satyrines, *Kanetisa* (*Brintesia*) *circe* Fab. (1), au moins en ce qui concerne son extension dans le nord-est de notre pays et les régions limitrophes.

Cette espèce est commune dans tout le sud de l'Europe, où on peut la rencontrer en quantités innombrables, et atteint vers l'est l'Asie Mineure (Taurus, Liban, Mésopotamie). Très abondante dans le sud de l'Allemagne (Darmstadt), elle existe encore à Waldeck et dans les montagnes du Harz (Seitz, 1906), ces dernières stations paraissant les plus septentrionales de son aire.

Pour la France, le Catalogue de Lhomme (vol. I, 1923-1935, p. 33) indique « Midi de la France jusqu'à la Loire » ; au nord de ce fleuve, le Catalogue ne mentionne que 2 stations incertaines : « Forêt de Fontainebleau ? (d'après Berce), et Aube : Env. d'Ervy ? (Dupin) (Cat. Jourdheuille) » ; le supplément de cet ouvrage (p. 707) cite le bois de Nonnenbruch (Haut-Rhin).

Ces indications, particulièrement sommaires, seront discutées et complétées dans cette note grâce surtout à la collaboration de nombreux collègues qui ont bien voulu me communiquer des observations personnelles inédites ou des références bibliographiques ; je leur exprime ici toute ma gratitude.

En ce qui concerne la forêt de Fontainebleau, G. Varin (*in litt.*, III.59) est formel : *K. circe* n'y existe pas, car en plus de quarante ans de chasse dans cette forêt et ses environs il ne l'a jamais pris, et ses collègues n'ont pas été plus heureux. En réalité, Berce, dans son ouvrage classique (1867, p. 202), *ne mentionne pas Fontainebleau*, mais indique en revanche des stations alsaciennes absolument indubitables [Sainte-Marie, forêt de Brumath, vallée d'Aubure] qui n'ont pas été transcrites dans le Catalogue de Lhomme ! J'ignore donc à quel travail de Berce se réfère Lhomme, et je dois supposer qu'un lapsus ou une confusion avec *Hipparchia fagi* Sc. (*hermione* L.) [opinion de Varin] sont à l'origine du litige.

La localité d'Ervy est aussi a rejeter selon Varin : *H. fagi* Sc. ou *H. aelia* Hffsgg. (*alcyone* Schiff.) y ont été pris pour *K. circe*. Jourdheuille (1883, p. 25) ne cite d'ailleurs *circe* que d'après M. Dupin, et ajoute qu'il ne l'a jamais capturé lui-même dans l'Aube.

K. circe figure dans une liste de Lépidoptères du Châtillonais dressée par Daguin et publiée par P. Paris (1911) ; toutefois, la présence de cette espèce en Côte-d'Or est douteuse. M. Moingeon, de Thenissey, qui chasse depuis trente ans, surtout entre Volnay et Châtillon, ne l'y a jamais vue (Varin, *in litt.*, 27-IV-59). Je n'ai trouvé aucun document sur la région de Dijon, ni dans la littérature, ni dans les collections locales.

---

(1) Nomenclature de G. Bernardi et H. de Lesse, *Rev. fr. Lép.*, 13, 1952, p. 242.

En Haute-Marne, l'existence de *K. circe* au S.O. et à l'E. de Langres est attestée par l'Abbé C. Frionnet (1901). Il a récolté la chenille dans les forêts d'Auberive, où elle est « toujours très rare » ; selon lui, l'adulte n'est « pas très rare aux environs de Praslay », mais il ne l'a chassé que « quelquefois dans les bois d'Hortes ». Cette dernière station est à 30 km à vol d'oiseau de Lamarche (Vosges, tout près de la limite occidentale de ce département), où le même auteur a rencontré très rarement la chenille.

Plus à l'est, un unique exemplaire de *K. circe* (♂) fut pris au dessus du lieudit Ste Anne, près Remiremont, le 24-VIII-47, par S. Le Marchand (1953) ; bien que l'espèce n'ait jamais été mentionnée auparavant de cette région, sa capture n'y était pas accidentelle. Vers la mi-août 1958, *circe* volait sans doute assez abondamment sur le versant S.E. du Parmont, à Remiremont, en contre-bas du fort qui domine cette éminence. Un ♂ était récolté le 18 août par M^me^ Marchal, élève du Laboratoire de Zoologie générale de la Faculté des Sciences de Nancy, qui ne recherchait pas spécialement cette espèce. A la même époque, quelques spécimens étaient pris dans des conditions identiques par un jeune garçon, Ph. Zanini, qui n'a malheureusement conservé qu'un ♂, en piteux état, que j'ai pu examiner. Plusieurs individus ont encore été observés par M^me^ Marchal en juillet 1959 (comm. verbale).

D'autre part, un entomologiste de St-Etienne-les-Remiremont, M. M. Meissel, possède 3 ♀ de cette espèce prises par lui, le 8 août 1957 et le 27 juillet 1959, dans les larges fossés qui défendent, au N.O., l'entrée du fort du Parmont (2).

La station citée par Le Marchand se trouve à proximité immédiate du Parmont et il est hors de doute que son exemplaire appartenait à la même colonie. Cette localité est, à ma connaissance, la seule du versant lorrain des Vosges où l'on ait de sérieuses chances d'observer *K. circe* ; il convient naturellement d'y protéger l'espèce contre le zèle intempestif des chasseurs. Les 2 ♂ en bon état qui se trouvent respectivement au Muséum, dans la collection Le Marchand, et au Laboratoire de Zoologie générale de Nancy, sont de faibles dimensions (env. 57-58 mm) ; les ♀ de la collection Meissel sont au contraire de grande taille.

Le versant oriental des Vosges, les collines sous-vosgiennes et la plaine d'Alsace, jusqu'à l'Ill, ainsi que la portion orientale du département de la Moselle, à l'E. de la vallée de la Sarre, hébergent assez régulièrement *K. circe*.

Dès 1849, Holandre le cite des environs de Bitche (Moselle), en août, dans les bois éclaircis et montagneux. Il est encore présent dans cette région : un spécimen pris vers 1922 par le Dr Masius, de Metz, près de l'étang de Hanau, dans une clairière le long de la

(2) Le 27 juillet 59, M. Meissel a pris une ♀ d'*Hipparchia* (*fagi* ?) qui volait en compagnie de *K. circe*. Il se propose de rechercher des ♂ pour permettre une détermination spécifique fondée sur les genitalia.

route qui relie Bannstein à Erbsenthal (*in litt.*, 13-I-59, se trouve dans la coll. du Dr Masius) ; capturé en juillet 1956 à Lemberg (6 km S.O. de Bitche) par M. Seiler (Kieffer, *in litt.*, 21-VIII-59) ; un exemplaire dans la collection locale de l'Abbé Kohler, de Bitche (*in litt.*, 1959, à la Soc. Hist. nat. Moselle).

Dans le Bas-Rhin, les stations sont assez nombreuses. Les deux plus anciennement connues, bois entre Bouxwiller et Obermothern, et forêt de Brumath au N.O. de Strasbourg, sont dues à Cantener (1834) ; de Peyerimhoff (1909-1910) y ajoute la forêt de Reichstett au N. de Strasbourg. Je puis encore mentionner les environs de Sarre-Union d'après la coll. J. Schlumberger (Str.) [3] ; Wingen-sur-Moder, 1 ex. récolté en septembre 1922 par H. Stempffer ; Saverne (Amiot, comm. verbale à F. Gouin) ; le Rehthal, près du village de Brouderdorff [4], 1 ex. pris par G. Offroy, de Metz, vers 1930, mais détruit pendant les hostilités (*in litt.*, 25-I-59 et C.R. ronéoté n° 114, mars 1959, *Soc. Hist. nat. Moselle*) ; Schirmeck, 3 ex., 4 et 20-VIII-01 et 13-VIII-05 (coll. Ph. Darge) ; Bischenberg, près Obernai (Amiot, comm. verbale à Gouin) ; Barr (Str.) ; La Vancelle, entre la gare et le village, sur une petite clairière, 5 ex. ♂ et ♀, 25-VI-55, 2 et 12-VII-36, 15-VIII-51 (coll. B. Meier) ; Haut-Koenigsbourg, 1 ♂, 8-VIII-20 (coll. B. Meier).

Dans le Haut-Rhin se trouvent des stations classiques, déjà connues de Cantener : Ste-Marie-aux-Mines, vallées d'Aubure et de Lièpvre. B. Meier, de Ste-Marie-aux-Mines, m'a transmis les précisions suivantes (*in litt.*, 27-XII-58) : près de Lièpvre, il a pris 2 ♂, le 27-VI-31, sur un sentier qui monte de la route nationale vers Thannenkirch ; il a observé le papillon maintes fois dans les environs de Ste-Marie et dans toute la vallée de la Lièpvrette où il vole de fin juin à fin août ; il ajoute « qu'il n'est pas commun, mais pas rare ».

Un peu plus au sud, *K. circe* a été pris aux Trois-Epis (Str.) et près de Colmar : Hohlandsberg (Cantener), contreforts des Vosges (de Peyerimhoff). Près de Rouffach, on l'a rencontré au Bollenberg (Amiot, comm. verbale à Gouin) et au Strangenberg ; quelques exemplaires de cette dernière localité, pris par Ch. Fischer, le 17-VII-44, se trouvent dans la coll. Darge (*in litt.*, 11-I-59).

5 exemplaires ♂ et ♀ des environs de Guebwiller sont dans la coll. J. Schlumberger (Mus.). 3 ♂ pris à Pulversheim, sur la route Guebwiller-Mulhouse, le 3-VII-04, font partie de la coll. G. Léonhart (Mus.) ; quelques spécimens de Staffelfelden (3 km S.O. de Pulversheim), récoltés en août 44 par Ch. Fischer, sont dans la coll. Darge.

L'espèce paraît bien représentée dans la région de Cernay - Thann, où j'ai noté les captures ou citations bibliographiques suivantes : forêt de Steinbach, 4 ♂, 1 ♀, 14-VII-96, Cavin in coll. J.

---

[3] Abréviations : Mus. = Muséum National d'Histoire Naturelle ; Str. = Musée Zoologique de Strasbourg.

[4] En Moselle, à l'E. de la vallée de la Sarre, cette station ne peut être dissociée de ses voisines du Bas-Rhin.

Schlumberger (Mus.) ; même localité dans « Liste der im Monat Juli gefangenen Falter » (*Mitt. mülhauser ent. Vereines*, 5, 1895) ; Waldkapelle près Steinbach d'après Ch. FISCHER (Kurzer theoretischer Ueberblick über die im Elsass vorkommenden Falterarten, 1940-44) ; Cernay, ♂, ♀, 14-VII-44 (coll. B. Meier) ; Thann, 3 ♂ (coll. J. Schlumberger, Mus.).

Les environs de Mulhouse enfin comptent la station du bois de Nonnenbruch, au N.O. de la ville, souvent citée [DE PEYERIMHOFF, OZORSKI et LE MARCHAND, LHOMME, MEIER (*in litt.*)] et celle de la forêt de la Harth, à l'E. de l'agglomération, d'où provient 1 ♂ de la coll. G. Léonhart (Mus.).

Je n'ai trouvé aucune station alsacienne de *K. circe* au S. de Mulhouse, mais l'espèce existe dans la région de Belfort - 2 ♂ pris dans cette localité en 1902 sont dans la coll. P. Revertegat (Mus.) (5) - et aux environs de Bâle (Mus.) ; elle se rencontre aussi sur la rive droite du Rhin, notamment dans le site xérothermique du Kaiserstuhl, en face de Colmar (AMIOT, comm. verbale à GOUIN).

Au N. du pays de Bitche, qui est sa station française la plus septentrionale, *K. circe* pénètre dans le Palatinat où il est sporadique, mais assez fréquent ; DE LATTIN (1957) le mentionne de 22 stations réparties dans le Palatinat septentrional (2), la zone forestière montagneuse (8), le vignoble (8) et la vallée du Rhin (4) ; les dates extrêmes de capture, 28-VI et 26-VIII, correspondent très exactement aux observations de B. MEIER dans la région de Ste-Marie-aux-Mines. Les places de vol préférées sont les clairières des forêts de feuillus ou des forêts mixtes, surtout dans les zones d'abattages récents où la végétation herbacée est abondante.

Non signalé en Sarre (DE LATTIN, *in litt.*, 14-IX-59).

En Rhénanie, *K. circe* a été capturé à 2 reprises dans la vallée de la Moselle aux environs de Bad Bertrich, à mi-chemin entre Trèves et Coblence (A. DUTREUX, 1853).

Le Papillon est inconnu en Belgique et sa présence au Luxembourg n'est pas établie avec certitude : néanmoins, l'Abbé L. SCHAACK prétend avoir observé *K. circe*, avant 1914, à Erpeldange, près Ettelbrück, au confluent de la Sûre et de l'Alzette (C. WAGNER, 1950 et *in litt.*, 18-XII-58).

D'autre part, la vallée de la Moselle, de Pompey à Coblence, ayant été incontestablement une voie de migration des formes méridionales, et *K. circe* ayant atteint Bad Bertrich, on peut supposer qu'il existe d'autres stations de l'insecte en amont de cette ville. Cette hypothèse donnerait quelque vraisemblance à une capture fort douteuse de *K. circe* un peu au S. de Metz (Lorry-Mardigny), rapportée par OFFROY (*loc. cit*), et responsable de l'indication « Metz (Offroy) ? » que l'on trouve dans le travail du Dr WAGNER (1950). M. OFFROY (*in litt.*, 16-IV-59) m'a précisé que l'exemplaire avait été détruit et

(5) Un spécimen étiqueté « région de Belfort, 1908 », est au Muséum d'Histoire naturelle de Bâle.

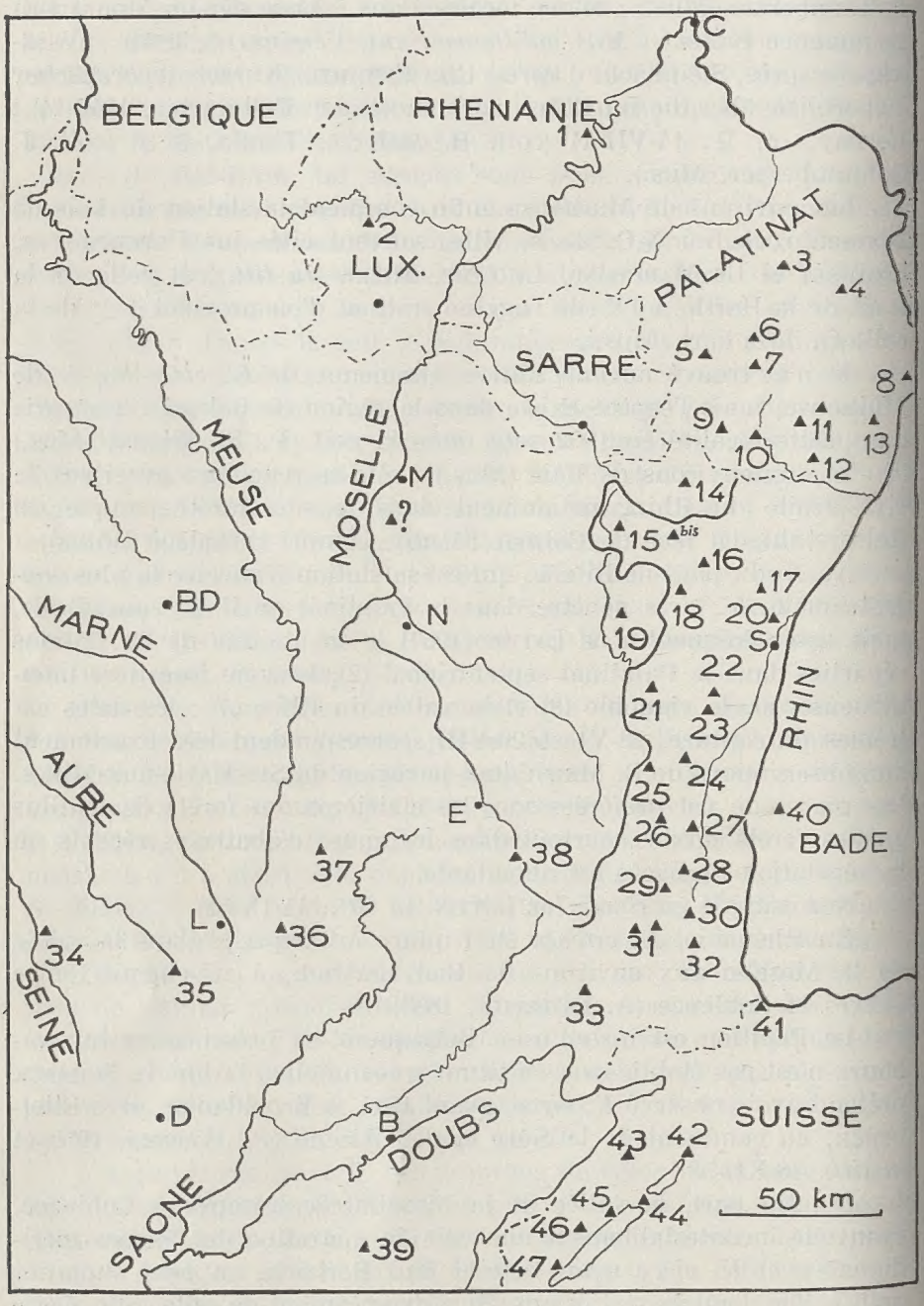

Légende de la carte

Cercles noirs : Localités repères. B = Besançon ; BD = Bar-le-Duc ; C = Coblence ; D = Dijon ; E = Epinal ; L = Langres ; M = Metz ; N = Nancy ; S = Strasbourg.

Triangles noirs : Stations de *K. circe*.

(La limite Lorraine-Alsace est tracée en gras).

Rhénanie : 1, Bad Bertrich.

Luxembourg : 2, Erpeldange.

qu'il ne se rappelait plus ni le lieu exact, ni la date de la récolte : « il y a beaucoup de chance pour que ce soit en 1928 ou 1929 dans la grande forêt qui s'étend sur les territoires de Marieulles, Coin-sur-Seille, Sillegny, Lorry-Mardigny et Cheminot d'où provenait une grande partie de ma collection ». M. KIEFFER, par contre, ne croit pas que l'espèce puisse exister dans la région messine, où il chasse assez sérieusement depuis une quinzaine d'années (*in litt.*, 1959, à Soc. Hist. nat. Moselle). L'opinion exprimée par des naturalistes mosellans selon laquelle « le Silène est fréquent en Moselle » (C.R. ronéoté n° 115, mars 1959, *Soc. Hist. nat. Moselle*) est due, sans aucun doute, à des confusions avec d'autres espèces, peut-être de grandes ♀ de *Chazara briseis* L. A ce sujet, des amateurs pourraient être induits en erreur par la Faune de France de R. PERRIER (IV, 1935, p. 160), selon laquelle l'envergure de *briseis* est de 50-65 mm, tandis que celle de *circe* est de 36-40 mm seulement !

L'abondance relative de *K. circe* à l'E. de la chaîne des Vosges et sa grande rareté à l'O. de ces montagnes sont dues très certainement aux conditions climatiques exceptionnellement clémentes des collines sous-vosgiennes et de la plaine d'Alsace qui hébergent une remarquable faune chaude d'insectes (Orthoptères notamment) et même de Vertébrés (*Lacerta viridis* Laur., dans la région de Kaysersberg).

La porte de Bourgogne, entre Vosges et Jura, constituant la voie d'accès la mieux établie pour les espèces méridionales, j'ai recherché si des stations de *K. circe* jalonnaient cette route. Or, à part les exemplaires de Belfort déjà cités, je n'ai trouvé aucune mention de l'espèce en Haute-Saône et dans le Doubs. Les collections de la Faculté des Sciences de Besançon ne renferment que des échantillons sans indication de localité, et les collections privées consultées ne

---

Palatinat : (12 stations sur les 22 connues). 3, Donnersberg. — 4, Grünstadt. — 5, Landstuhl. — 6, Kaiserslautern. — 7, Trippstadt. — 8, Speyer. — 9, Pirmasens. — 10, Hinterweidenthal. — 11, Albersweiler et Annweiler. — 12, Pleisweiler. — 13, Bellheim.

France : 14, Bitche et Lemberg. — 15, Sarre-Union. — 15 bis, Wingen-sur-Moder. — 16, Bouxwiller. — 17, Ft. de Brumath. — 18, Saverne. — 19, Le Rehthal. — 20, Ft. de Reichstett. — 21, Schirmeck. — 22, Bischenberg. — 23, Barr. — 24, Ht-Koenigsbourg. — 25, Région de Ste-Marie-aux-Mines (La Vancelle, Liepvre, Ste-Marie, Aubure). — 26, Les Trois Epis. — 27, Colmar. — 28, Rouffach (Bollenberg, Strangenberg). — 29, Guebwiller. — 30, Pulversheim et Staffelfelden. — 31, Steinbach, Cernay et Thann. — 32, Mulhouse (Nonnenbruch et Ft. de la Harth). — 33, Belfort. — 34, Châtillonais. — 35, Auberive et Praslay. — 36, Hortes. — 37, Lamarche. — 38, Remiremont. — 39, Salins. — ?, Lorry-Mardigny.

Bade : 40, Kaiserstuhl.

Suisse : 41, Bâle. — 42, Bienne. — 43, Val de St-Imier et Dombresson. — 44, St-Blaise. — 45, Neuchâtel. — 46, Noiraigue. — 47, Corcelles.

possèdent pas *K. circe* (L. Acolat, *in litt.*, 24-I-59). Rien non plus au Musée de Montbéliard dont les collections sont détruites. Ph. Darge (*in litt.*, 11-I-59) ne l'a jamais capturé dans le Doubs ou le Jura, malgré plusieurs années de chasses persévérantes. Le général Leleux, de Lons-le-Saunier, n'a jamais vu *K. circe* dans le Doubs ; M. Moingeon, qui a séjourné longtemps à Héricourt (Hte-Saône) et au Valdahon (Doubs), ne l'a pas observé non plus (communiqué par Varin, *in litt.*, 27-IV-59).

Rappelons néanmoins que *K. circe* figure dans le Catalogue des Lépidoptères du Département du Doubs de Th. Bruand (1845), avec la mention « mêmes localités que le précédent [*H. fagi* Sc.] dans les bois, montagnes rocailleuses, Salins, etc ». Cette dernière ville appartient d'ailleurs au département du Jura, dans la portion méridionale duquel l'existence de *K. circe* est tout à fait sûre ; le Général Leleux l'a pris à Cernon (ct. Arinthod) en été 1959 (J. Bourgogne, *in litt.*, 12-X-59) et on l'a signalé tout près de la frontière suisse (J.F. Aubert, *in litt.*, 7-II-59) : col de la Faucille (Pictet) ; Gex, en 1911 et 1935 (de Bros et Rehfous) ; col de Crozet (Denso).

Dans la région lyonnaise enfin, d'après des observations très précises de R. Mouterde (1952), l'espèce est manifestement en voie d'extension depuis 1940 ; cet auteur la signale, vers le nord, jusqu'à Morancé (arrondissemnt de Villefranche) et ajoute qu'elle remonte sans doute bien plus haut.

En résumé, on ne connaît aucune capture récente de *K. circe* entre Belfort au N. et Cernon ou le col de la Faucille au S. (environ 150 km) et, pour la période ancienne, il faut se contenter des indications vagues de Bruand. Cette carence est-elle due à la rareté réelle de l'espèce dans cette région ou à l'absence d'investigations systématiques ? A l'une et à l'autre peut-être, le massif du Jura étant, selon Mouterde (*in litt.*, 17-III-59) « le plus négligé des territoires français propices à la chasse ».

En Suisse, par contre, *K. circe* est abondant dans les parages des lacs de Bienne et de Neuchâtel, stations beaucoup plus septentrionales que la Faucille, ainsi qu'en témoignent les nombreuses citations qui m'ont été aimablement communiquées par J.F. Aubert. A Bienne (environ 50 km au S. de Bâle), *circe* fut commun en 1948 (captures Trost) ; Rougemont écrit qu'il était assez commun à Dombresson entre 1870 et 1880, et très commun dans la région inférieure du Jura neuchâtelois, mais qu'au début du siècle il devint de plus en plus rare ; il aurait complètement disparu du Val de St-Imier (quelques km au N. de Dombresson) ; néanmoins, *circe* fut pris à St-Blaise en 1906, 1911 et 1912 (coll. Vorbrodt) et la chenille fut récoltée par Aubert, en juin 1942, entre St-Blaise et Cornaux ; le papillon fut très abondant durant toutes ces dernières années aux environs de Neuchâtel où Trost en captura de nombreux exemplaires en 1946 et 1947 (Hauts-Geneveys, Roche de l'Ermitage, Provence, La Coudre) ; très commun près de Noiraingue en 1906 (Jenner) et

pris à Corcelles par Aubert en 1941. Plus au S., *K. circe* se rencontre communément dans la région de Nyon [Genolier, Trelex, Gingins ; de Bros et Rehfous] et aux environs de Genève.

Il reste, on le voit, de nombreux points à éclaircir avant de pouvoir préciser les limites et les modalités du peuplement du nord-est de la France par *K. circe*. En effet, ce remarquable élément holoméditerranéen de la faune lorraine et alsacienne n'a pas retenu jusqu'ici l'attention qu'il mérite ; pourtant, sa grande taille et ses mœurs sédentaires me paraissent bien convenir aux études de biogéographie qui, de surcroît, doivent prendre en considération le plus grand nombre possible d'espèces. Dans l'attente d'une étude raciale détaillée, je rapporte provisoirement les spécimens de l'est de notre pays à la forme typique, à laquelle appartiennent d'ailleurs les exemplaires du Palatinat (de Lattin).

Faculté des Sciences de Nancy, Zoologie générale

Bibliographie sommaire

1834. Cantener (L.P.). — Histoire naturelle des Lépidoptères Rhopalocères ou papillons diurnes, des départemens des Haut et Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. M^me^ V^ve^ Hoffmann, Colmar, 152 p.

1901. Frionnet (Abbé C.). — Faune entomologique de la Haute-Marne. (*Feuille j. Nat.*, 32, p. 34-61).

1849. Holandre (J.). — Catalogue des Lépidoptères ou Papillons, observés et recueillis aux environs de Metz. (*Bull. Soc. Hist. nat. Moselle*, 5 [1848-49], p. 31-54).

1957. Lattin (G. de). — Die Lepidopteren-Fauna der Pfalz, I. (*Mitt. Pollichia*, 3^e^ S., 4, p. 51-167).

1953. Le Marchand (S.). — Nouvelle contribution à la faune des Lépidoptères des Vosges. (*Rev. fr. Lép.*, 14, p. 100-104).

1952. Mouterde (R.). — Catalogue des Lépidoptères de la Région lyonnaise (Première Partie : Macrolépidoptères). (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 21, p. 57-72).

1911. Paris (P.). — La Faune de la Côte-d'Or, *in* : Dijon et la Côte-d'Or en 1911 (40^e^ Congrès de l'A.F.A.S.), I, E. Jacquot, Dijon, 30 p.

1909-1910. Peyerimhoff (H. de). — Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, 3^e^ éd. Première partie (Macrolépidoptères), revue et coordonnée par M. le Dr Macker. (*Bull. Soc. Hist. nat. Colmar*, N.S., 10, 277 p.).

1950. Wagner-Rollinger (C.). — Les Lépidoptères du Grand-Duché de Luxembourg (et des régions limitrophes). I. *Rhopalocera. Sphingoidea. Bombycoidea.* (*Arch. Inst. Grand-Ducal Lux.*, Sec. Sc. nat., N.S., 19, p. 449-508).

UN PYRAMEIS AMERICAIN CAPTURE EN ESPAGNE

[NYMPHALIDAE]

par E. DE LAEVER

Nous avons chassé du 15 juillet au 28 juillet dans la forêt de Gredos qui s'étend entre le Parador et les sommets de cette chaîne de montagnes dont le pic de l'Almanzor était encore enneigé. La forêt de pins séculaires est parsemée de clairières où fleurissent les seneçons.

A notre arrivée, un coléoptériste nous signala qu'à la suite des orages des jours précédents, des éclosions massives avaient peuplé la forêt. De fait, c'était un spectacle unique de constater un nombre considérable de Rhopalocères d'une fraîcheur remarquable, les Argynnes et surtout *Issoria lathonia* étaient innombrables. Je capturai dans une de ces clairières un *Pyrameis* qui me parut tout-à-fait exceptionnel. Il se révèle qu'il s'agit de *Pyrameis iole virginiensis*, qui est une espèce de l'Amérique du Nord.

Comment cette espèce américaine pouvait-elle se trouver à une altitude de 1.600 m dans les contreforts d'une des chaînes de montagnes du centre de l'Espagne ?

M. BOURGOGNE, connaissant ma capture, m'a appris que l'espèce était classée dans les migrateurs, suite à des observations faites tant en Amérique du Nord qu'en Amérique du Sud. M. BOURGOGNE a signalé la capture de l'espèce dans les environs de Saint-Nazaire, et une dizaine d'exemplaires auraient été pris en Angleterre.

Celui que nous avons capturé n'est pas d'une fraîcheur parfaite mais il est intact. On ne peut donc en déduire qu'il soit éclos sur place à 1.600 m d'altitude dans les contreforts de la Chaîne de Gredos, ou qu'il y soit arrivé après un de ces vols spectaculaires des migrateurs.

Mais il est signalé que cette espèce existe également dans les Canaries où elle paraît bien être indigène. Dès lors, sa présence dans une montagne d'Espagne paraît moins extraordinaire.

Nous sommes revenus au même endroit insister pour en capturer un autre exemplaire, mais en vain. L'espèce paraît donc extrêmement rare. A notre connaissance, elle n'a en tous cas pas été capturée ni signalée d'Espagne.

Signalons, du même endroit, quelques espèces dignes d'intérêt : *Procris hispanica* Alberti (3 exemplaires seulement) ; *Procris schmidti* Nauf. (beaucoup moins rare) ; *Sterrha belemiata* Mill. : *Sterrha robiginata* Stgr. ; *Sterrha luteolaria* Cst. ; *Anthometra plumularia* Bsd. (très localisé) ; et un exemplaire de *Heliothea discoidaria* Bsd.

171 r. de Fragnée, Liège, Belgique.

Notre revue a pensé intéresser certains de ses lecteurs en leur proposant un sujet de recherche. M. G. Bernardi a bien voulu se charger de la direction de cette étude et de la rédaction du texte suivant.

ENQUETE SUR LE POLYMORPHISME DES LEPIDOPTERES FRANÇAIS

I. Le polymorphisme géographique

Cette enquête représente une tentative de faire participer d'une manière concrète tous les lépidoptéristes à la vie de notre revue en leur suggérant un programme de recherches collectives.

Le sujet proposé est l'étude de certains aspects du polymorphisme chez les lépidoptères français (1). Au cours de la première partie de l'enquête nous étudierons le polymorphisme géographique (c'est-à-dire la variation géographique du polymorphisme) mais nous aborderons ultérieurement l'étude de la variation du polymorphisme dans le temps.

Il s'agit donc en premier lieu de réunir des données permettant de dresser des cartes de distribution en France des différentes formes (mieux : morphes) de quelques espèces citées ci-dessous, en tentant de préciser la fréquence relative de chaque morphe selon les stations.

ESPÈCES RETENUES POUR L'ENQUÊTE

Afin de couvrir toute l'aire de répartition des espèces choisies, il est essentiel d'obtenir un grand nombre de réponses. Nous proposons donc de simplifier l'enquête en la limitant, au moins actuellement, à 5 espèces dont le polymorphisme présente un intérêt particulier. Nous avons en outre éliminé les cas où des erreurs de détermination peuvent fausser les résultats (*Fabriciana adippe* et *F. niobe*) ainsi que les cas trop complexes (*Parasemia plantaginis*). On a ainsi retenu :

---

(1) On trouvera des notions générales sur ce phénomène dans le travail de J. Bourgogne (1951).

a) *Zygaena ephialtes* L.

1. Ailes postérieures rouges avec une bordure marginale noire .. 2
— Ailes postérieures noires avec un espace discal blanc 3
2. Ailes antérieures avec 5 macules (sans macule sur M3) .....
..... mph. *athamanthae* Esp.
— Ailes antérieures avec 6 macules (avec une macule sur M3) ..
..... mph. *peucedani* Esp.
3. Ailes antérieures avec 5 macules (sans macule sur M3) .....
..... mph. *medusa* Pall.
— Ailes antérieures avec 6 macules (avec une macule sur M3) ..
..... mph. *ephialtes* L.

b) *Argynnis paphia* L.

Mph. ♀ *paphia* s.str. Ailes en dessus et au revers à couleur de fond orangée (se distingue du ♂ par l'absence de macules androconiales aux ailes antérieures).

Mph. ♀ *valesina* Esp. Ailes en dessus et au revers à couleur de fond blanche, voilées en dessus par un semis d'écailles foncées.

c) *Apatura ilia* Denis et Schiff.

Mph. *ilia* s.str. Ailes en dessus à espaces clairs blancs (ne pas confondre avec *A. iris* L.).

Mph. *clytie* Denis et Schiff. Ailes en dessus à espaces clairs fauves (sauf les macules apicales blanches).

d) *Lysandra coridon* Poda.

Mph ♀ *coridon* s.str. Ailes en dessus à couleur de fond brune.

Mph. ♀ *tithonus* Meigen = *syngrapha* Kef. Ailes en dessus à couleur de fond bleue (comme chez le ♂) mais généralement avec des macules orangées (le revers est à couleur de fond brunâtre comme chez la ♀ nominative).

e) *Colias palaeno* L.

Mph. ♀ *palaeno* s.str. Ailes à couleur de fond blanc verdâtre.

Mph. ♀ *herrichi* Staudinger. Ailes à couleur de fond jaune comme celle du ♂ (de distingue du ♂ par la bordure marginale noire ne s'étendant pas le long du bord anal de l'aile antérieure).

Il s'agit de réunir sur le polymorphisme de ces espèces à la fois des données qualitatives et des données quantitatives. Cela sera peut-être mieux compris au moyen de deux exemples.

1° Problème qualitatif. — On sait que L. *coridon* mph. ♀ *tithonus* existe surtout dans la région parisienne et l'ouest de la France, mais il reste à préciser la frontière exacte de son aire de répartition vers l'est et le sud de la France.

2° Problème quantitatif. — On sait que l'*A. ilia* est polymorphe depuis le nord de la France jusqu'à l'Hérault (cf. DE PUYSÉGUR, 1948) mais il semble que dans la Marne la mph. *clytie* est plus rare que la

mph. *ilia*, tandis que dans la région parisienne *clytie* est déjà plus fréquente qu'*ilia*, cette dernière morphe étant presque absente dans l'Hérault. Il reste évidemment à déterminer quelle est la morphe la plus fréquente dans d'autres régions, mais, surtout, il serait souhaitable pour toute l'aire de répartition en France de mieux exprimer la fréquence relative de chaque morphe. On ignore actuellement si l'allure du changement de fréquence de chaque morphe est régulière du nord au sud de l'aire de répartition (auquel cas elle formerait un « cline » de polymorphisme dans le sens d'Huxley), ou si, au contraire, il existe des zones de peu d'étendue à changement brusque de fréquence opposées à de larges zones où les proportions des deux morphes restent stables.

Il faut aussi noter que le problème ne doit pas seulement être envisagé à l'échelle géographique. La fréquence relative d'une morphe peut en effet varier en fonction de l'altitude ou même du biotope. Ainsi *A. paphia* mph. *valesina* a la réputation d'être plus fréquente dans les régions forestières, et même dans ces régions volerait à l'ombre des arbres (allées ombragées), tandis que la ♀ orangée fréquenterait surtout les clairières et les lisières.

On soulignera que les résultats recherchés n'ont pas seulement pour but de dresser un « Catalogue » des morphes des Lépidoptères français. L'étude de la variation géographique du polymorphisme doit apporter une contribution aux problèmes de l'évolution et de l'adaptation des espèces à leur milieu. On consultera à ce sujet les récents travaux de Timofeef-Ressovsky (1940), Ford (1940-1946-1953) et Huxley (1955). Indiquons très brièvement ici qu'il s'agit entre autres de déterminer si le changement de la fréquence relative de deux morphes est lié à des facteurs climatiques et si le polymorphisme d'une espèce est un phénomène primaire ou secondaire (c'est-à-dire s'il a été provoqué par une mutation apparue au sein d'une population d'une espèce et s'étendant à partir de son centre d'origine parmi les autres populations de cette espèce ou si, au contraire, il résulte du métissage entre populations monomorphes différentes sur la zone de contact de ces populations). Une étude précise du polymorphisme géographique est précieuse pour résoudre ces problèmes.

ORGANISATION PRATIQUE DE L'ENQUÊTE

Indiquer pour les 5 espèces citées ci-dessus la liste des stations de récolte (mentionner s'il y a lieu l'altitude et le biotope), en précisant la composition de chaque population.

a) En cas de populations polymorphes, déterminer aussi objectivement que possible la fréquence relative de chaque morphe selon les stations. Préciser chaque fois le degré d'objectivité des données ; si possible indiquer le nombre d'exemplaires des différentes morphes récoltés ou observés, et en cas de récoltes signaler s'il s'agit bien de récoltes faites « sans discernement », c'est-à-dire de récoltes faites

sans choisir une forme de préférence à une autre ; à défaut, mentionner l'origine des données (collections, notes de chasses, souvenirs...).

b) Ne pas négliger de citer les populations monomorphes, en précisant également l'objectivité des renseignements envoyés.

c) Préciser l'époque d'apparition des différentes morphes d'une espèce si cette époque semble différente pour chaque morphe (par exemple l'*A. paphia* mph. *valesina* a la réputation d'être plus précoce que la ♀ orangée de cette espèce) ; préciser également, s'il y a lieu, des différences de comportement (tel que celui signalé plus haut pour l'*A. paphia*).

Il serait souhaitable à l'occasion de l'enquête d'effectuer au cours de l'année 1960 des relevés « sans discernement » de populations polymorphes (pour obtenir des données parfaitement utilisables en statistique, le mieux serait de récolter ou d'examiner 50 à 100 exemplaires de chaque population, mais nous savons bien que cela n'est généralement pas possible). Il ne faut pas perdre de vue que des renseignements même très fragmentaires ou subjectifs ne sont pas dépourvus d'intérêt, ne serait-ce que pour aiguiller de futures recherches (ne pas hésiter par exemple à mentionner la capture d'une seule ♀ d' *Apatura* ou de *Colias palaeno*).

Les réponses à l'enquête devront être envoyées à : G. Bernardi, revue « Alexanor », 45 bis, rue de Buffon, Paris 5e, qui groupera et résumera les résultats. Il est bien entendu que ces résultats seront publiés et présentés comme l'œuvre collective de toutes les personnes qui auront participé à l'enquête, et que les noms de ces personnes seront cités.

On ajoutera enfin que les ornithologistes britanniques ont effectué avec un grand succès (cf. Southern, 1938) une enquête semblable sur le polymorphisme de l'oiseau *Uria aalge* (le Guillemot). Il y a lieu d'espérer que les lépidoptéristes seront aussi capables de travailler en équipe. Nous remercions d'avance tous ceux d'entre eux qui voudront bien participer à l'enquête.

G. Bernardi

Littérature citée

Bourgogne (J.), 1951. — La variation intraspécifique chez les lépidoptères (*Rev. fr. Lép.*, 13, p. 65-77, pl. 5-6).

Ford (E.B.), 1940. —Polymorphism and Taxonomy, in : J. Huxley. The new Systematics, p. 492-513. — 1946. The New Naturalist, Butterflies, XIV + 368 p., 9 fig., XXIV + 48 pl., 32 cartes. — 1953. The genetics of Polymorphism in the Lepidoptera (*Advances in Genetics*, 5, p. 43-87).

Huxley (J.), 1955. — Morphism and Evolution (*Heredity*, 9, p. 1-52).

Puységur (K. de), 1948. — Contribution à l'étude des Rhopalocères de l'Hérault (*Rev. fr. Lép.*, 11, p. 306-310).

Southern (H.N.), 1938. Distribution of the Bridled Form of the Common Guillemot (*Uria aalge*) (*Nature*, 3604, p. 951-52).

Timofeeff-Ressovsky (N.W.), 1940. — Mutations and geographical Variation, in : J. Huxley. The new Systematics, p. 73-136.

REVISION DES PYRAUSTIDAE DE FRANCE (suite)

par H. Marion

Genus Cataclysta Hb. (1826)

(Verz. Schmett., p. 363)

Typus generis : (*lemnalis* Schiff.) = *lemnata* L.

Les espèces de ce genre n'ont pas d'ocelles (yeux secondaires, et non ornements des ailes).

1. C. lemnata L. (pl. I, fig. 47, ♂ ; fig. 48, ♀).

15-23 mm. L'espèce s'identifie immédiatement par la rangée de taches ocellées, d'un noir profond, qui borde l'aile postérieure. Elle est la seule dans nos régions à présenter ce type d'ornementation, mais il y en a de très nombreuses dans les faunes exotiques. Les quatre ailes sont blanches chez le ♂ avec des traces de dessin ; les antérieures sont fortement teintées de rougeâtre ou brunâtre chez la ♀.

Genitalia : pl. D, prép. n° 645.

Commun au bord des eaux calmes dans la moitié nord de la France ; très localisé dans la moitié sud.

Erratum. — A la page 105 et sur la planche D, au lieu de « *pantadalis Led.* », lire « *pentadalis Led.* ».

Compléments et rectifications aux Scopariinae

***

Scoparia ambigualis Tr. — Tout récemment Niels L. Wolff (Danemark) a découvert que deux espèces étaient confondues jusqu'ici, sous le nom d'*ambigualis* Tr. Le fait n'est pas étonnant car plusieurs espèces ont été séparées d'*ambigualis* dans le passé, dont aucune n'avait été maintenue, ni par Hampson, ni par Rebel dans le Catalogue de 1901. Afin de déterminer laquelle des deux doit conserver le nom d'*ambigualis* Tr., le Dr. Gozmany (Budapest) a examiné les types de Treitschke : sur cinq syntypes, quatre se sont révélés appartenir à *Scoparia cembrae* Hw. ; le cinquième est seul conforme à la description originelle mais, malheureusement, il n'a plus d'abdomen et il est impossible d'en connaître les genitalia. Afin de préserver un nom en usage depuis un siècle et demi, cet exemplaire a été choisi comme lectotype et N. Wolff l'identifie avec l'espèce dont les genitalia ont été publiés par Pierce et Metcalfe. Elle paraît répandue dans toute l'Europe septentrionale y compris l'Angleterre et elle a été identifiée de Suisse et d'Autriche. Sa présence en France est extrêmement probable, mais cependant il se trouve qu'aucune de mes préparations de genitalia ne se rapporte à la vraie *ambigualis* ainsi définie. C'est vraisemblablement parce que

je n'ai pas accordé grande attention à cette espèce jugée banale et que tous les exemplaires disséqués proviennent de la Nièvre ; or il se trouve qu'ici c'est *sylvestralis* qui est commune.

Grâce à l'amabilité de M. Niels L. Wolff, je figure (1) un exemplaire comparé au type de Treitschke et jugé aussi proche que possible. Je m'abstiens pour l'instant de donner des caractères extérieurs distinctifs car le travail de N. Wolff ne m'est parvenu qu'en décembre, donc trop tard pour tenter de récolter une série d'*ambigualis* Tr. Tout ce que je puis dire actuellement, c'est que l'autre espèce, *sylvestralis* Wolff, est en général mieux distinctement dessinée qu'*ambigualis* Tr.

Genitalia (pl. F, fig. 1003, d'après Wolff) (2). Les plus grands cornuti mesurent environ 0,25 mm. Pierce et Metcalfe, pl. XXI ; Chapman (*Trans. ent. Soc. London*, 1911, part III, pl. XXXVI, fig. 11 (*atomalis*).

Scoparia sylvestralis Wolff (3). — C'est l'autre espèce confondue jusqu'ici avec *ambigualis* Tr. Il est possible que, par la suite, elle soit identifiée avec l'une ou l'autre des espèces séparées, dans le passé, d'*ambigualis*, puis réunies, peut-être à tort, les genitalia n'ayant pas été examinés. N. Wolff, n'étant pas en mesure de procéder à une révision entière du groupe, lui a donné un nom nouveau. Elle est en général bien dessinée, les macules très apparentes et distinctement remplies de brun. C'est l'espèce que je prends le plus habituellement dans la Nièvre où elle est commune particulièrement sur le tronc des arbres, dans les forêts. Elle est connue actuellement du Danemark, France centrale, Suisse, Autriche et j'ai actuellement un ex. d'Italie en communication.

Genitalia (pl. F, fig. 1002, et pl. C, fig. 468 et 468 a ; dans la légende de la pl. C, remplacer *ambigualis* par *sylvestralis*) ; Chapman, *l.c.*, pl. XXXVI, fig. 12 (comme *ambigualis*). Zerny (*Zeitschr. öst. ent. Ver.*, 20, 1935 : Neue Pyraliden aus der Sierra de Gredos in Castilien) donne une figure qui semble être cette espèce, sous le nom d'*ambigualis*. Les plus grands cornuti sont deux fois plus longs que ceux d'*ambigualis* Tr. ; en outre un ou plusieurs des cornuti médians ont la pointe un peu courbée vers l'extérieur, ce qui ne s'observe pas chez *ambigualis* Tr. .

Je tiens à remercier ici M. Niels L. Wolff qui a eu l'amabilité de m'adresser d'excellentes photographies d'un ex. d'*ambigualis* conforme au type de Treitschke et de l'holotype de *sylvestralis*, documentation particulièrement précieuse dans ce groupe si difficile.

Scoparia cembrae **pfeifferi** ssp. nova. — C'est la forme alpine de *cembrae*, si extraordinairement semblable à *manifestella* qu'elle est

(1) La planche paraîtra ultérieurement.
(2) (3) Ces figures paraîtront ultérieurement.

généralement confondue avec celle-ci, confusion à laquelle, à mon grand regret, je n'ai pas échappé.

Elle est blanchâtre avec des dessins brunâtre clair, identiques à ceux de *zelleri*. Le meilleur caractère pour la distinguer de *manifestella* est la coupe des ailes : la côte est ici distinctement plus convexe que chez *manifestella* ; la partie inférieure de la ligne transversale postdiscale est sensiblement moins oblique.

C'est cette forme que j'ai figurée (*Alexanor*, pl. I, fig. 35) sous le nom de *manifestella*. Sur la légende de la planche remplacer *manifestella* par *cembrae pfeifferi*.

Holotype (♂) : Peisey-Nancroix (Savoie), 1500 m, 16 au 22-VI-53. Coll. Marion.

Genitalia. Ils sont évidemment identiques à ceux de *zelleri* et de *cembrae* (*Alexanor*, I, pl. C, p. 19, fig. 570 et 583).

Scoparia manifestella H.S. — Cette espèce sera figurée ultérieurement. Ma description (*Alexanor*, I, p. 20) est exacte ; par contre ce que j'ai dit des genitalia se rapporte à *cembrae pfeifferi*. Le paragraphe les concernant est à remplacer par le suivant :

« Genitalia (Pl. F, prép. n° 746). La vesica ne contient qu'un seul très gros cornutus ».

Manifestella semble très rare en France car je n'en ai trouvé que très peu d'exemplaires dans les collections du Muséum.

Scoparia dubitalis Hb. et *ingratella* Z. — Sur la planche F seront figurés, pour comparaison, les cornuti de *dubitalis* (prép. 1004 et d'*ingratella* (prép. 1005).

Sous-famille EVERGESTINAE Marion (1952)

(*Rev. fr. Lép.*, vol. XIII, p. 267)

Les espèces réunies ici forment deux lignées distinctes qu'on peut cependant réunir en une même sous-famille en raison de deux caractères qu'elles ont en commun :

1. Un gnathos articulé, non pas avec l'uncus, comme il est de règle, mais avec le tegumen ; les branches du gnathos sont allongées et viennent s'appliquer latéralement de chaque côté du tegumen, au-dessus des articulations des valves.

2. Un tablier, plié sur sa ligne médiane, dont les deux lobes sont appliqués l'un sur l'autre, dans un plan vertical ; ils sont étalés dans un plan horizontal chez les vrais *Pyraustinæ*.

Ces deux lignées sont cependant très distinctes et il aurait peut-être mieux valu en faire deux sous-familles, mais je pense préférable d'attendre, pour procéder à cette division, que l'ensemble de la faune du globe soit mieux étudié.

Tribu EVERGESTINI Marion (1952)

Au premier coup d'œil, les espèces de cette tribu ne diffèrent en rien des plus classiques *Pyraustinae* parmi lesquels elles ont été classées jusqu'ici, mais à y regarder de plus près on s'aperçoit qu'il s'agit d'une lignée bien distincte. Les genitalia sont très différents de ceux des *Pyraustinae* et se rapprochent extraordinairement, en certains cas, de ceux des *Nymphulinae*, mais, jusque dans les cas où la similitude est la plus frappante, le mode d'articulation reste différent. Uncus et gnathos sont généralement cylindriques et le plus souvent garnis d'épines, tout comme le gnathos de certains *Nymphulinae*. Le tablier n'est ni celui des *Nymphulinae* qui est surtout composé de longues gerbes d'écailles plates, ni celui des *Pyraustinae* qui est souvent largement développé et étalé horizontalement. Chez les *Evergestini* il est généralement bien développé mais replié sur sa ligne médiane dans le sens vertical. Si l'habitus est celui des *Pyraustinae*, le graphisme montre cependant un tout autre schéma. Chez l'immense majorité des *Pyraustinae* le graphisme est typiquement celui des noctuelles : deux lignes transverses, l'antémédiane et la postmédiane, avec les macules orbiculaire, réniforme et claviforme. D'une manière très générale, il est très peu modifié. Il en est tout autrement chez les *Evergestini* où l'on trouve le plus souvent de nombreuses lignes transverses obliques ; même dans les cas où elles sont peu nombreuses, elles n'ont ni la forme ni l'emplacement des lignes classiques ; les macules sont presque toujours obsolètes.

Le groupe semble limité aux régions tempérées de l'hémisphère nord, car je n'en ai encore trouvé aucune espèce parmi les nombreuses Pyrales exotiques dont j'ai préparé les genitalia.

Il me paraît à peine utile de souligner que les *Evergestini* n'ont rien de commun avec les *Pyralinae* où Pierce et Metcalfe les ont pourtant placés. J'avoue que les raisons de ce rapprochement m'échappent complètement ; j'aurais mieux compris une réunion avec les *Nymphulinae*, les auteurs anglais ayant prétendu n'utiliser que les seuls genitalia comme base de leur classification, ce qui est une erreur évidente.

Cette tribu s'est divisée en deux lignées secondaires, très différentes en habitus, mais très concordantes en structure. Ces différences semblent provenir d'une adaptation récente. Tout un groupe qui constitue le genre *Orenaia* ne se trouve qu'aux altitudes élevées et ressemble à de très petites noctuelles.

CLÉ DES GENRES

1. Petites espèces, trapues, ressemblant à de petites noctuelles, tablier peu développé ..... **Orenaia**

2. Espèces de taille moyenne à assez grandes, ayant l'aspect habituel des *Pyraustinae* (des *Pionea* auct. en particulier), tablier bien développé ..... **Evergestis**

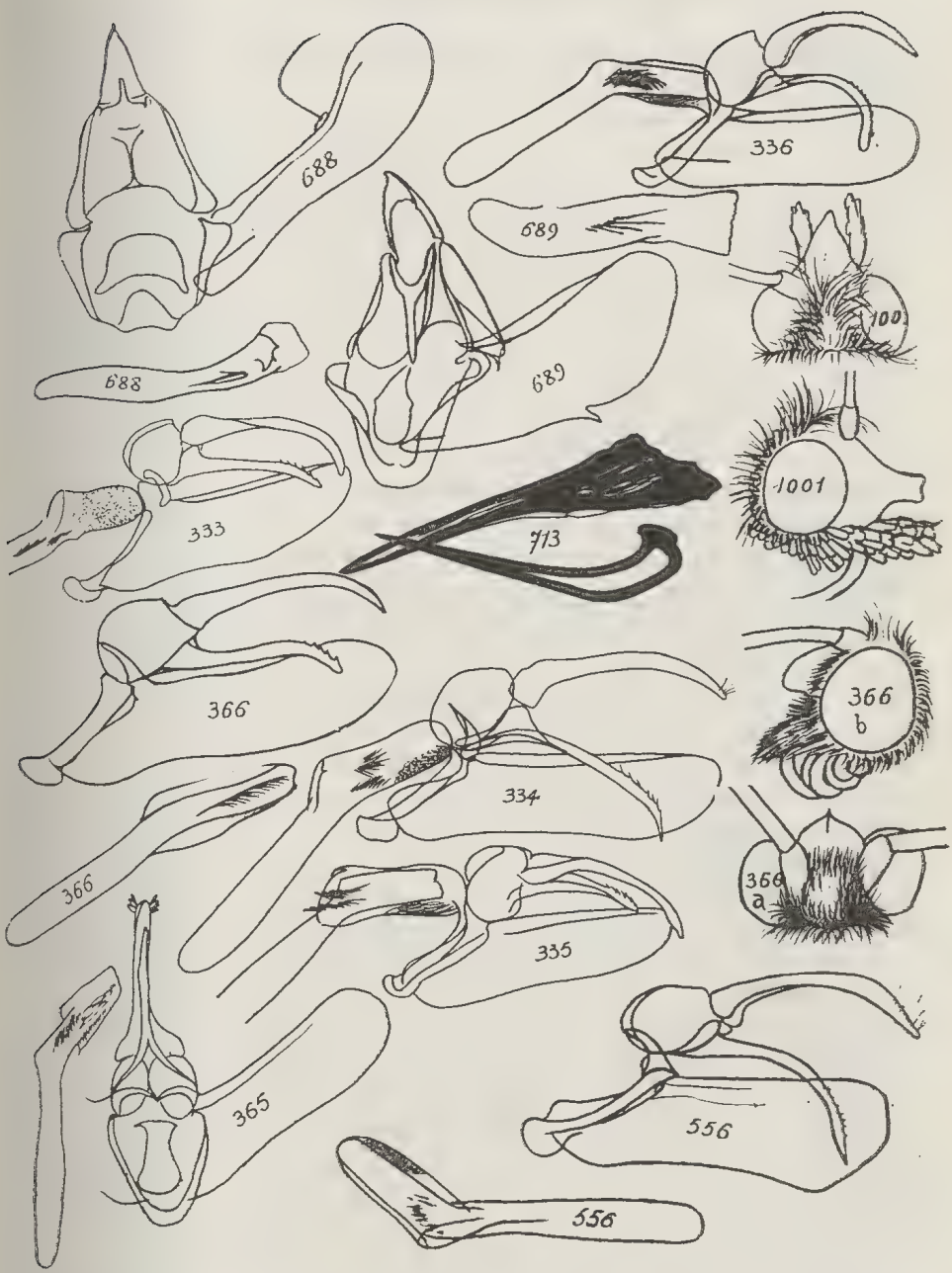

Nos 333. *Evergestis forficalis* L. — 334. *E. extimalis* Sc. — 335. *E. sophialis* F. — 336. *E. aenealis* Hb. — 365. *E. limbata* L. — 366. *E. isatidalis* Dup. — 688. *Nymphula rivulalis* Dup. — 689. *Scoparia staudingeralis* Mab. — 713. *Scoparia ulmella* Knaggs. — 366 a. Tête de *E. isatidalis* Dup. vue de dessus. — 336 b. Id., vue latérale. — 556. *E. fuscalis* Stgr. — 1001. Tête de *Cornifrons ulceratalis* Led., vue de dessus et vue latérale.

Genus Evergestis Hübner (1825)

Verzeichniss, p. 354. Typus generis : *limbata* L., désigné par Hampson, *P.Z.S. London*, 1899.

Synonymes : *Orobena* Gn., typus generis *frumentalis* L., désignation originelle ; *Mesographe* Hb. (1825), typus generis *forficalis* L., désigné par Westwood (1840) ; *Pionea* Dup. (Guenée *in litteris*), typus generis (*margaritalis* F.) = *extimalis* Sc. désigné par Guenée (1854). *Frumentalis* L., *forficalis* L. et *extimalis* Sc. sont tous les trois congénériques de *limbata* L.

Genitalia : tegumen remarquablement petit et globuleux, valves longues et relativement étroites sans aucun ornement, uncus et gnathos cylindriques, minces et longs, le plus souvent garnis de quelques dents ou épines. Le pénis est coudé et terminé par une sorte de poche reliée à l'anellus. Les différences entre les espèces sont faibles, de sorte que les genitalia peuvent à peine servir à les distinguer.

Le tablier est bien développé. La nervation ne présente rien de particulier. Le port des palpes peut différer quelque peu.

Toutes les espèces dont les premiers états sont connus vivent sur des Crucifères.

CLÉ DES ESPÈCES

1. Espèces uniformément brunâtres (dessins obsolètes) 2
— Espèces avec des dessins bien distincts 4
2. Vertex fauve orangé entre les antennes ..... **aenealis**
— Vertex concolore 3
3. Espèce relativement frêle, ailes postérieures avec une bande subterminale plus foncée, faible, mais distincte ..... **mundalis**
— Espèce robuste, ailes postérieures d'un gris uniforme **permundalis**
4. Ailes antérieures distinctement teintées de jaune (exceptionnellement la teinte jaune peut être presque entièrement absorbée par des dessins bruns, mais il en reste au moins quelques taches) .. 5
— Ailes antérieures grises ou brunâtres, sans jaune 7
5. Ailes antérieures jaune soufre avec une suffusion brune au termen ..... **extimalis**
— Ailes antérieures et postérieures jaune d'œuf avec une large bordure brune ..... **limbata**
— Ailes antérieures jaune paille avec des dessins bruns 6
6. Ailes antérieures : une ligne oblique part de l'apex pour aboutir vers le milieu du dorsum ..... **forficalis**
— Ailes antérieures avec deux lignes transverses et un signe discal formant les lettres OB ..... **pallidata**
— Ailes antérieures traversées par deux larges bandes brunes, le reste couvert d'une fine réticulation brune (parfois les ailes très envahies de brun, il ne reste que quelques taches jaunes) . **politalis**

7. Gris brunâtre, les deux lignes transverses blanches, très brisées, incomplètes, obsolètes à la côte ..... **frumentalis**
— Gris bleuâtre, les deux lignes transverses blanches bien marquées et épaissies à la côte ..... **sophialis**

1. E. aenealis Hb. (pl. I, fig. 56).

20-24 mm. Entièrement d'un gris brunâtre soyeux, les poils du vertex, entre les antennes, d'un orangé vif ; chez la ♀, les ailes sont plus courtes, l'apex plus aigu et elle est souvent plus foncée, jusqu'à brun café.

Genitalia : pl. E, prép. n° 336.

Répartition curieuse : d'une part, prairies élevées des montagnes et, d'autre part, Allier, Nièvre, Saône-et-Loire. Elle est, en particulier, commune à Decize (Nièvre) dans les alluvions de la Loire.

2. E. mundalis Gn. (nec *mundalis* auct.) (= *submundalis* Millière = *subfuscalis* Joann. [*nec* Stgr.] *in* Cat. Lhomme) (pl. II, fig. 58).

Je ne puis mieux faire que transcrire ici la description originale qui est excellente et ne laisse absolument aucun doute sur l'identité de l'espèce (Guenée, Species, VIII, p. 389) : « 26 mm. Ailes supérieures triangulaires, prolongées, mais obtuses à l'apex, à bord terminal presque droit et oblique, d'un gris testacé jaunâtre uni, soyeux, avec les deux lignes médianes un peu plus foncées, mais à peine distinctes, presque parallèles, la première brisée sur la nervure médiane, la seconde sans sinus, éclairée extérieurement. Frange concolore, avec un liseré clair à la base. Tache réniforme à peine distincte de couleur claire. Ailes infér. plus claires, avec le bord légèrement ombré et parfois les traces d'une ligne denticulée. Leur dessous d'un ton plus clair, plus paillé, uni. Abdomen gris, anus plus jaunâtre. Femelle semblable et même parfois plus grande.

Cette espèce a été confondue avec la suivante par tous les auteurs. Le responsable de cette erreur paraît bien être Millière qui l'a redécrite et très bien figurée sous le nom de *submundalis*. De Joannis la signale dans le Cat. Lhomme sous le nom de *subfuscalis* Stgr. ce qui est aussi une erreur car celui-ci est une espèce du Moyen-Orient, proche de *mundalis*, mais incontestablement distincte. J'ai vu les deux exemplaires cités par de Joannis, l'un dans la coll. D. Lucas, l'autre dans la coll. Lhomme. Ils sont absolument conformes à la description de Guenée et leur identité ne fait aucun doute. Je les ai également comparés avec un exemplaire de *subfuscalis* Stgr provenant de Syrie : il s'agit incontestablement de deux espèces distinctes.

Genitalia : pl. F, prép. n° 745.

Espèce méridionale extrêmement rare : outre la série originale de six exemplaires capturés à Digne par Donzel, on ne peut citer que les captures de Millière, à Lantosque (Alpes-Maritimes), dans la

vallée de la Vésubie ; 1 ex., Le Rozier (Lozère) par LHOMME : 1 ex. coll. D. Lucas de St.-Guilhem-le-Désert (Hérault), et enfin un ex. pris récemment dans la Drôme par M. BUVAT.

3. E. permundalis n. sp. (= *mundalis* auct, nec Gn.) (pl. JJ, fig. 59).

28 mm. Les quatre ailes d'un gris brun uniforme avec de très vagues traces de dessins, si vagues qu'il est impossible de les décrire. L'espèce pourrait être facilement confondue avec *aenealis* mais s'en distingue immédiatement par l'absence de poils orangés sur le vertex ; les ailes postérieures, d'un gris uniforme, permettent de la séparer de *mundalis* Gn., chez laquelle elles sont plus claires avec une bordure plus foncée ; en outre *permundalis* montre une stature sensiblement plus robuste que chez *aenealis* et *mundalis* : thorax et abdomen sont nettement plus épais.

C'est cette espèce qui figure dans plusieurs collections françaises sous le nom de *mundalis* et aussi dans le Cat. Lhomme. Toutefois la référence de ce catalogue : « Berce, p. 171 » est fausse car elle s'applique à l'espèce précédente, Berce ayant, comme moi-même, reproduit mot à mot la description originale de Guenée. Par contre les indications de captures, au moins pour la plupart, concernent bien *permundalis* ainsi que j'ai pu le vérifier dans la plupart des collections citées qui se trouvent actuellement au Muséum national d'Histoire naturelle.

Deux espèces ont donc été longtemps confondues sous le nom de *mundalis* bien que presque tous les auteurs aient constaté le fait. Mais MILLIÈRE, attribuant à tort le nom de *mundalis* à une espèce qui était en fait inédite, a redécrit le vrai *mundalis* Gn. sous le nom de *submundalis* Millière. Après MILLIÈRE, CHRÉTIEN, DE JOANNIS et LUCAS ont continué d'attribuer le nom de *mundalis* à l'espèce inédite, et lorsqu'ils se sont trouvés devant le vrai *mundalis* Gn. ils l'ont rapporté à *subfuscalis* Stgr. dont la description pourrait s'appliquer à peu près à *mundalis*. Mais la comparaison d'exemplaires de ces deux espèces ne laisse aucun doute : elles sont incontestablement distinctes. Il en résulte que le faux *mundalis* n'a jamais reçu de nom et c'est pourquoi je propose aujourd'hui celui de *permundalis*.

Holotype (♂), allotype (♀) et trois paratypes (♀) : St-Guilhem-le-Désert (Hérault), 20-V-1906. Muséum Paris, Coll. D. Lucas.

En outre, deux ♂, Le Loup (A.M.), 19-V-07, même collection. et La Colle (A.M.), 21-V-01, Mus. Paris, Coll. L. Lhomme.

GENITALIA : pl. F, prép. n° 744. Les épines de la vesica sont sensiblement plus courtes que chez les espèces voisines.

Espèce rare, capturée en quelques stations abritées de basse montagne des régions méridionales.

(*A suivre*)

PROCEDE DE RAMOLLISSAGE ET DE PREPARATION DES PAPILLONS SECS (suite)

par Y. de Lajonquière

Nous avons vu dans un précédent article [1] l'appoint considérable que l'utilisation de l'ammoniaque apporte au problème ardu du ramollissage des papillons secs, même des plus délicats. En leur redonnant une souplesse quasi-naturelle, ce procédé permet d'éviter les manœuvres « chirurgicales » que l'on employait jusque là, faute de mieux, telles qu'incisions à la base des ailes ou pressions sur le thorax, et qui permettaient de vaincre jusqu'à un certain point la résistance des articulations bloquées par la dessication dans une position défectueuse. Ces procédés avaient été parfaitement décrits par le regretté J. Culot en 1916 [2], et je les ai utilisés jusqu'à ces dernières années. Ils avaient été signalés depuis lors par notre collègue H. de Lesse dans un article plein d'humour et de sens pratique [3]. Mais ils avaient, par leur essence même, l'inconvénient majeur de créer un enfoncement plus ou moins prononcé des parois latérales du thorax et de créer ainsi une dissymétrie des surfaces soutenant les articulations alaires ; fâcheux prélude, il faut bien l'avouer, à un étalage que l'on désirait, lui, parfaitement symétrique et plan. C'est d'ailleurs pour cette raison, quoiqu'à un degré moindre, que le procédé de mise à mort des insectes par compression du thorax me paraît devoir être évité.

Il est vrai que le ramollissage par la seule humidité ne rendait pas aux articulations leur complet libre jeu (j'ai employé dans mon précédent article le verbe un peu vulgaire, mais expressif, de « dérouiller »). Il s'ensuivait que l'étalage était plus ou moins une épreuve de force au cours de laquelle les différentes assises de l'aile, et l'aile elle-même, étaient souvent luxées ou forcées, ne demandant qu'à se libérer de cette contrainte à la première occasion. Aussi avait-on cherché à mettre au point un procédé qui fixât d'une façon efficace la position artificielle donnée par l'étalage.

Avant d'examiner ce procédé, on pourrait me faire l'objection suivante : « Mais, puisque votre ramollissage à l'ammoniaque, tout en respectant l'intégrité structurelle de la cage thoracique, rend aux articulations leur jeu pratiquement libre, qu'est-il besoin d'y adjoindre un blocage supplémentaire s'ajoutant à la nouvelle dessication ? ». Je répondrais à cela qu'il est en effet possible qu'un insecte étalé après ramollissage *parfait* à l'ammoniaque n'ait plus aucune velléité de déformation ; mais, entre la constatation pratique d'un assouplissement complet et la réalité absolue de cet état, il reste

---

(1) *Alexanor*, I, 1959, p. 99-102.

(2) Guide du Lépidoptériste, A. Jullien édit., Genève.

(3) L'éternelle question du ramollissage des Lépidoptères. *L'Entomologiste*, IV, 1948, p. 13-19.

une marge d'appréciation qui peut encore laisser place à l'amorce future d'un mouvement. D'autre part, les parties sclérifiées ou chitinisées ne sont pas seules en cause : la musculature des ailes peut aussi intervenir, et j'avoue mon incompétence à préciser dans quelle mesure la nouvelle dessication neutralise à tout jamais l'élasticité que lui a redonnée le ramollissage et l'extension ou la contraction qu'il a permises. Aussi semble-t-il indiqué de procéder au collage, ne serait-ce que par mesure de sécurité.

Le procédé a été utilisé depuis longtemps, mais en employant la gomme laque dont H. de Lesse a fait justice dans son article précité : souplesse restante n'interdisant pas d'une façon absolue le mouvement ultérieur des ailes, et surtout inconvénient de sa couleur qui s'harmonise si mal avec celle de l'insecte (surtout dans la méthode d'application que je préconiserai plus loin).

Le seul procédé qui me paraisse devoir être retenu est celui de l'utilisation de la colle cellulosique, dont la description revient à notre regretté collègue du Dresnay (*Rev. fr. Lép.* IX, 1944, p. 307). C'est à ce procédé que se sont en définitive ralliés le Muséum de Paris, divers entomologistes et moi-même. Mais je crois qu'il est bon d'apporter à son application, telle qu'elle a été décrite par l'auteur, certaines modifications que j'indiquerai au cours de cet article.

La colle cellulosique. — Du Dresnay exposait très explicitement la fabrication de cette colle et je ne puis mieux faire que de reproduire ici ses indications, en tenant compte cependant de certaines évolutions : c'est ainsi que les pellicules photographiques, qu'il mentionnait comme source possible de celluloïd, ne sont plus depuis longtemps faites en cette matière, mais bien en un produit qui ne se dissout plus, ou très mal, dans le solvant indiqué ; elles sont donc à rejeter.

En ce qui me concerne, quand j'ai voulu utiliser ce procédé, je me suis adressé à une fabrique de celluloïd et lui ai demandé de m'envoyer des rognures de celluloïd *incolore* (et non blanc) ; elle l'a fait très obligeamment, m'adressant un stock qui me permettra sans nul doute de fabriquer ma colle cellulosique pendant toute mon existence ! Pourquoi ne donnerais-je pas le nom de cette aimable firme ? C'est la Sté « La Bellignite », *à Bellignat* (Ain).

Enfin on trouve dans les drogueries de l'acétate de cellulose qui se présente sous forme de flocons très solubles, et convient aussi parfaitement.

Nantis de la matière première, nous devons procéder à l'établissement du solvant qui, très simple, se compose, en volume, de :

Acétate d'amyle ..... une partie
Acétone ..... deux parties.

Et maintenant, je cite G. du Dresnay : « Placer dans un petit flacon de 20 g, sur moitié de sa hauteur, du solvant, et ajouter le celluloïd en petits fragments. La dissolution est lente ; elle demande presque une journée. Il faut ajouter assez de celluloïd pour que la

dissolution, terminée et homogène, ait la consistance d'huile de ricin très épaisse, coulant très lentement du flacon. Il est impossible de donner une proportion exacte, car celle-ci varie avec la qualité du celluloïd »...

Cette solution devra être conservée dans un flacon bouchant très hermétiquement, car l'acétone, extrêmement volatile, s'évaporerait très vite. Et c'est ici, d'ailleurs, que je ne suis plus d'accord avec l'auteur précité qui ajoute : « ...En cas d'épaississement des solutions (flacon mal bouché, ou vieillissement), on l'éclaircit avec de l'acétone seule, sans acétate d'amyle ». C'est assurément là, le moyen le plus rapide d'obtenir une solution au degré de fluidité voulu, mais on retombe très vite dans l'inconvénient auquel on a voulu remédier, et, de plus, l'on ne dispose que d'une colle séchant très vite et donnant à peine le temps nécessaire à la préparation du papillon.

Il faut, bien au contraire, *éclaircir la solution initiale avec de l'acétate d'amyle seul*, sans acétone, quitte à préparer ainsi sa solution la veille pour le lendemain. J'ajouterai d'ailleurs qu'après avoir ajouté l'acétate d'amyle nécessaire, on obtient en quelques minutes, par un secouage énergique, une solution suffisamment homogène pour être employée immédiatement ; le lendemain, en tout cas, elle sera parfaite et, par des adjonctions successives d'acétate d'amyle, on obtient une colle qui conserve longtemps son degré de fluidité et permet toutes les manipulations. L'acétone initial n'a ainsi, comme on le voit, d'autre intérêt que de hâter la dissolution.

Quel est ce degré de fluidité ? C'est évidemment très difficile à exprimer par des mots : je dirai cependant que c'est celui qui permet de retirer une gouttelette à la pointe d'une épingle 00 ou 000 enfoncée d'un millimètre environ dans la solution. Cette gouttelette ne devra pas, au contact du thorax du papillon, se répandre comme le ferait un liquide fluide, mais au contraire nécessiter un écrasement, si léger soit-il, pour la faire adhérer. C'est, si l'on veut, un degré de fluidité analogue à celui d'un sirop de sucre épais. L'usage indiquera d'ailleurs très vite la bonne formule qui, au surplus, s'étend entre des limites assez larges : d'une part, la fluidité excessive qui, comme il a été dit, fait « éclater » la gouttelette au contact du thorax, et, d'autre part, la consistance pâteuse qui ne permet plus que difficilement de la faire adhérer à l'endroit voulu.

(*A suivre*)

AVIS

Les lépidoptéristes de la région parisienne se réunissent le 1er mercredi de chaque mois (sauf VIII et IX) de 20 h. 30 à 22 h., au Muséum, 45 bis rue de Buffon, Paris 5e. Les collègues de province et les étrangers, de passage à Paris, seront les bienvenus à ces réunions amicales.

LISTE DES OUVRAGES DISPONIBLES SUR LES LEPIDOPTERES (suite)

par J. Bourgogne

Addenda a la liste des catalogues

1°. **C. Jourdheuille. Catalogue des Lépidoptères du département de l'Aube.** Troyes, 1883. — 230 p.

Supplément, 1890. — 64 p.

Format 16 × 25 cm. Prix franco, sans le supplément, 15 NF ; supplément seul, 5 NF.

Catalogue bien connu, souvent cité ; contient des indications éthologiques (dates, nourriture, biotope, etc.). Le nombre d'exemplaires étant limité, on pourrait également se le procurer en achetant, au prix de 10 NF chacun, les tomes 47 (1883) et 53 (1889) - ce dernier pour le supplément - des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, où il a paru. S'adresser à cette société, 21, rue Chrestien-de-Troyes, à Troyes (Aube).

2° Catalogue Lhomme. — Nous avons appris que le vol. I de ce catalogue ne doit plus être commandé à M. J. Lhomme, mais qu'on le trouvera désormais à la Librairie du Muséum, 36, rue Geoffroy-St-Hilaire, Paris 5e. Le vol. II peut toujours être commandé chez L. Le Charles, 22, av. des Gobelins, Paris 5e.

CAPTURE DE QUELQUES ESPECES RARES

[Geometridae et Tortricidae]

par Henry Legrand

Eupithecia spissilineata Metzner. — Cette espèce a fait l'objet d'une note dans *l'Amateur de Papillons*, VIII, 1937, p. 311, annonçant la capture, à Saint-Barnabé (Alpes-Maritimes), d'une dizaine de spécimens, par G. du Dresnay et Y. de Lajonquière, et d'un article de C. Dufay, dans le *Bull. de la Soc. Linnéenne de Lyon*, 23e année, 1954, p. 228, sur la prise, par lui-même, à St-Michel-l'Observatoire (Basses-Alpes), de deux exemplaires de la même espèce, les 23-V et 14-VI-1953.

En réalité, la première capture en France de cette espèce méditerranéo-asiatique a eu lieu le 5-VI-1922, par H. Powell à Hyères (Var) dans son jardin. La collection Powell se trouve, comme on le sait, à l'Institut Chérifien de Rabat; mais il avait laissé à son ami P. Veyret, demeurant à la Garde (Var), ses doubles et une certaine quantité de spécimens qu'il n'avait pu identifier. P. Veyret, étant

surtout coléoptériste, ne s'en était pas autrement occupé, mais en visitant ses lépidoptères, je fus intrigué par un *Eupithecia* que je ne connaissais pas, et que d'un commun accord nous décidâmes de communiquer à M. C. Herbulot qui le détermina aussitôt comme ci-dessus, en attirant mon attention sur le fait que c'était la première capture en France de cette espèce.

Aneuxanthis locupletana Hb. — Connue de France dans trois localités. Pyr.-Or. : Collioure (de Graslin, *Ann. Soc. ent. France*, 1863, p. 364); Alpes-Mar. : Cannes (Constant); Var : Le Trayas (Boulay). Voir aussi la note de S. Le Marchand dans *l'Amateur de Papillons*, VI, pp. 242 et 243. Un autre spécimen a été pris par moi dans le Var, à l'Ile du Levant, au lieudit « Les Pierres de Fer », le 27-VII-1946, en battant le maquis en plein jour; j'ai noté la vive allure de l'imago au démarrage, d'où un certain cœfficient « chance » nécessaire pour le capturer.

Eucosma trisignana Nolcken. — Espèce connue de France également par trois localités, deux du Lot : Montfaucon (Dattin) et Douelle (Lhomme), et une du Var : Ile du Levant, par moi-même le 14-VI-1936; un autre exemplaire, également par moi, au même endroit le 2-VII-1957. La chenille doit vivre sur d'autres espèces d'*Inula* que celle indiquée (*I. salacina* L.), laquelle n'a pas été signalée jusqu'ici de l'île du Levant.

Eucosma albuneana Zeller. — Espèce signalée de France, jusqu'à présent, uniquement dans les Alpes-Maritimes : Menton (Decoster), et Nice-Cimiez (Ch. Boursin).

Un exemplaire a été pris par moi dans le Var, à l'île du Levant, lieudit Héliopolis, le 21-VI-1957 (détermination par le Muséum de Paris).

UNE BELLE NOCTUELLE : LITHOMOIA (= HYPPA DUP.) RECTILINEA ESP.

par R. Durand

Nous avons eu la chance, au cours des printemps 1958 et 1959, de capturer dans les Ardennes françaises, près du village les Hauts-Buttés, en compagnie de notre collègue M.J.T. Betz, une vingtaine d'exemplaires de *Lithomoia rectilinea* Esper.

Cette espèce est assez peu répandue pour nous avoir paru mériter un article, étant donné le petit nombre des mentions de ses captures en France.

Elle est signalée dans le catalogue de LHOMME des Vosges, Alpes, Pyrénées. M. Poivre a publié une capture faite au plateau d'Assy, en Haute-Savoie, le 20 mai 1946. Nous en connaissons aussi - grâce à l'obligeance de M. DE TOULGOËT - un exemplaire capturé par G. CATHERINE, en juillet 1932 à Argentière (Haute-Savoie). Dans la collection du Muséum de Paris se trouvent en outre un exemplaire de Cauterets du 14 avril 1921 (Coll. Acheray) et un exemplaire de la collection Schlumberger étiqueté de Guebwiller. Nous serions très reconnaissant aux collègues qui nous signaleraient d'autres localités françaises de cette intéressante Noctuide.

Elle est d'autre part largement répandue en Europe : Ardennes belges, Hertogenwald (coll. Muséum Paris) ; Hollande (Cat. der Nederlandsche Macrolep., par B.J. LEMPKE) ; Angleterre et Ecosse (SOUTH. coll. du Dresnay *in* Muséum Paris) ; Norvège et Danemark (coll. Muséum Paris) ; Esthonie et Finlande (coll. Lucas) ; Allemagne : Souabe, Bavière (ESPER), Saxe (Muséum Paris) ; Autriche (Muséum Paris) ; Galicie (ESPER).

Il semble donc s'agir d'une espèce septentrionale et orientale qui serait, en France, à l'extrémité sud-ouest de son aire de dispersion.

Nos quinze exemplaires des Ardennes, treize mâles et deux femelles, forment une série homogène d'exemplaires sombres ou très sombres, cela quel que soit leur état de fraicheur. Comme cet aspect général contraste de façon évidente avec celui de la collection du Muséum de Paris, nous avons tenté d'en découvrir les raisons et l'authenticité.

Sur nos exemplaires, le champ médian est toujours très sombre au point que chez plusieurs d'entre eux la ligne noire longitudinale est à peine distincte du fond sur lequel elle parait étalée. Les macules orbiculaire et réniforme sont peu distinctes, gris foncé ou brunâtre et non gris pâle comme dans la description d'ESPER. La réniforme est presque toujours (sauf dans un cas sur quinze) séparée par un espace brun de la zone grise de l'apex. Celle-ci, de même que la tache gris basale, est plutôt gris sale, gris foncé, et répond mal au gris blanc de la description d'ESPER, qui mentionne même une tache d'un blanc pur sur un exemplaire de Galicie.

Sur les individus d'autres provenances nous avons relevé les points suivants : les quatre exemplaires de Belgique, trois ♂ et une ♀, comptent parmi les plus foncés de la collection du Muséum. On peut en rapprocher l'exemplaire de Guebwiller bien que celui-ci soit légèrement plus clair. Celui des Pyrénées, bien qu'un peu défraîchi, montre cependant une couleur plus claire que les nôtres. L'exemplaire du plateau d'Assy est très clair, la couleur du fond étant café au lait et non brun foncé noirâtre.

Les individus du nord et de l'est européen se situent entre les deux extrêmes mais sont en général plutôt clairs, surtout ceux de Bavière et d'Autriche. Certains enfin, malheureusement non étiquetés, sont remarquables par le grand développement des parties blanches.

Cette différence d'aspect doit-elle être retenue ? Une objection de valeur se présente tout de suite à l'esprit : le fait que nos *rectilinea* ont été recueillis il y a un an et demi au plus, alors que les autres sont anciens - treize ans pour le plus récent et beaucoup plus pour les autres -, il est donc très possible que le vieillissement soit la cause de cet éclaircissement général, et il paraît prématuré de parler d'une race locale.

Nous avons cependant tenu à signaler la relative abondance de cette espèce dans la région mentionnée, où, autour d'une seule lampe et en une seule soirée, nous avons pu facilement en voir voler plus d'une dizaine d'individus, et cela, deux années de suite, les 14 juin 1958 et 7 juin 1959.

NOTE SUR LA REPARTITION EN ALTITUDE D'HAMAEARIS LUCINA L. DANS LES PYRENEES

[Riodinidae]

par H. Descimon

Il y a quelques années, K. de Puységur (*Rev. fr. Lép.*, 1953), puis J. Gauret (*ibid.*, 1955), signalaient la présence d'*Hamaearis lucina* L. à une altitude relativement élevée dans les Alpes-Maritimes.

J'ai pu constater des faits du même ordre dans les Pyrénées.

1°. Pyrénées-Orientales. — Aux environs de Vernet-les-Bains, j'ai capturé l'espèce le 2 juin 1958 dans la forêt du Randaï, sur le chemin du Plateau de Mariailles, jusqu'au dessus de 1600 m (lieu dit Font Froide), dans les combes au milieu des sapins (*Abies pectinata* Lmk.), des Rhododendrons (*Rh. ferrugineum* L.) et des framboisiers (*Rubus idaeus* L.).

Au col de la Quillane, près de Montlouis, ce lépidoptère était également présent sur le versant nord, le 6 juin 1958, vers 1700-1750 m, dans les couloirs plus ou moins tourbeux (à *Erythronium dens canis* L., *Gentiana pyrenaica* L., *Rhododendron ferrugineum* L.) situés dans un bois de Pins à crochets (*Pinus uncinata* Ram.) ; il volait en compagnie de *Lycaena helle* D. et S., *Clossiana euphrosyne* L. et *Titanio pollinalis* S.V.

2°.Hautes-Pyrénées. — Rondou (*op. cit.*, 1932) cite l'espèce de Gèdre et de ses environs, soit à une altitude de 1000-1200 m. Mais, dès 1925, Cooke (*op. cit.*) signale l'avoir prise à Gavarnie, soit vers 1400 m, vers la fin de mai. De mon côté, j'ai observé *H. lucina* assez fréquemment aux environs de Cauterets, au début de juin :

a) à la Glacière (1100-1250 m) ; b) au dessus de la Fruitière (1400-1500 m) ; c) sur le chemin du Péguère (même altitude).

Dans ces trois cas, le biotope était à peu près le même (« coumes » ou éclaircies à framboisiers de la Hêtraie-Sapinière), et l'on pouvait observer en même temps *Eumedonia chiron bolivariensis* Sagarra, *Euchloe ausonia oberthuri* Vty, *Lasiommata petropolitana parvalpestris* Vty, *Erebia triarius evias* God. et *Clossiana euphrosyne* L. ; toutes ces espèces sont très caractéristiques de cette époque et de ce biotope.

3°. Il ressort de ces observations qu'*H. lucina* est répandue jusqu'à une altitude assez élevée dans les Pyrénées et qu'elle peut y cohabiter avec des espèces de montagne. Mais elle reste toujours nettement en dessous de la limite supérieure de l'étage montagnard (nous employons ici la terminologie de Ch. Flahault et H. Gaussen (*op. cit.*), qui désignent ainsi la zône forestière du sapin et du hêtre, située entre 1000 et 1800 m dans la région étudiée) : elle en fréquente les éclaircies fraîches à framboisiers.

La date d'éclosion se situe, même à ces altitudes, vers la fin de mai et le début de juin (les dernières femelles fin juin), et il n'y a qu'une seule génération.

Notons enfin que l'espèce est représentée dans l'ensemble de la chaîne par la race typique *lucina* s. str. (R. Verity, *op. cit.*).

Bibliographie

Cooke, 1925. Notes on the butterflies of the Gave de Pau Valley. *The Entomologist*, LVIII, pp. 87-96.

Gauret (J.), 1955. Nouvelle capture d'*Hamaearis lucina* L. en haute altitude. *Rev. fr. Lép.*, XV, p. 70.

Gaussen (H.), 1954. Géographie des Plantes. Paris.

Puységur (K. de), 1953. Quelques observations sur *Hamaearis lucina* Linné (*Riodinidae Hamaearinae*). *Rev. fr. Lép.*, XIV, pp. 47-49.

Rondou (J.-P.), 1932. Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées. *Ann. Soc. ent. France*, CI, p. 205.

Verity (R.), 1951. Les variations géographiques et saisonnières des Papillons Diurnes de France, II. Paris.

CAPTURE INTERESSANTE

par J. T. Betz

Il s'agit d'un exemplaire ♂ de *Selenephera lunigera* Esp., pris le 5 mai 1959 à la lampe à vapeur de mercure, à Obernai (Bas-Rhin).

Bien que signalée des Vosges dans le catalogue de Lhomme, il semble qu'elle ne soit connue avec certitude que de différentes stations alpines. Tous les exemplaires français du Muséum sont des

Alpes et il n'y en a pas des Vosges. L'espèce ne figure pas non plus dans celui d'Alsace et les lépidoptéristes de Mulhouse, apparemment, ne la connaissent pas (renseignement fourni par M. KLINZIG le 13-X-59). Il en existe 6 ou 7 individus au Musée d'Histoire naturelle de Strasbourg, provenant de la collection Fettig. L'abbé FETTIG a exercé son ministère entre 1880 et 1890 à La Vancelle, modeste localité à quelques kilomètres de Sélestat, dans une petite vallée vosgienne. On peut, à priori, estimer que ces papillons ont été pris dans cette localité vers l'époque indiquée plus haut, mais il est aussi possible que ces exemplaires furent acquis ou échangés, et en l'absence d'indication précise, on ne peut rien affirmer. Il faudrait rechercher cette espèce.

Signalons que la date de la capture est très étrange, le papillon étant connu de juillet et août. Sa chenille hiverne pour achever son développement au printemps seulement. Une éclosion au début mai semble indiquer que dans certaines circonstances la chenille doit pouvoir se coconner avant l'hiver, ce qui est effectivement le cas accidentel chez plusieurs *Lasiocampidae*.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

Le Dr Rémy DURAND, de Compiègne, nous signale, à propos du procédé de ramollissage à l'ammoniaque, l'extrême gravité des brûlures oculaires que ce liquide est capable de produire. L'expérimentation sur le lapin a montré que, trente secondes seulement après instillation d'ammoniaque sur l'œil, cette base se trouvait en grande abondance dans l'humeur aqueuse du globe oculaire, ce qui montre l'extrême rapidité de sa pénétration dans les tissus, rapidité plus grande que celle des autres bases ou des acides. Ces faits peuvent être rapprochés des observations relatées par M. DE LAJONQUIÈRE dans son récent article. On prendra donc les précautions nécessaires pour éviter tout risque de projection de liquide dans les yeux.

M. J.-C. VINOURD, de Paris, propose que notre revue organise une sorte de service de renseignements sur les bonnes localités : les abonnés acceptant de communiquer des détails utiles sur celles qu'ils connaissent (espèces à prendre, terrains de chasse, hôtels, chambres à louer, etc.) signaleraient à *Alexanor* la ou les localités en question, ce qui permettrait à notre revue de publier périodiquement une liste comportant les noms et adresses de ces collègues bénévoles, ainsi que les noms des localités correspondantes. Les personnes intéressées par une de ces localités n'auraient alors qu'à écrire directement à l'adresse indiquée.

Que pensent nos abonnés de cette suggestion ?

M. B. SOURÈS, de Rennes, signale d'importants dégâts commis par des guêpes aux dépens de papillons morts et secs conservés dans une boîte en vue d'un proche ramollissage. La fenêtre et la boîte

ayant été laissées ouvertes, plusieurs guêpes avaient découvert cette nourriture abondante, et ont été surprises en train de mâcher consciencieusement les corps des papillons.

Enfin, M. J.P. GUERSENT, de la Ciotat (B.-du-R.), à propos des espèces qui ont momentanément disparu, dans le Gard, à la suite des grands froids (article de R. GAILLARD, *Alexanor*, I, p. 122, premier paragraphe), nous écrit qu'il a lui-même constaté, en 1956, la disparition de *Charaxes jasius* dans les localités des environs de Toulon et de La Ciotat ; l'espèce semble ne s'être de nouveau montrée, parcimonieusement, qu'en automne 1958, et en 1959 elle était abondante, le papillon de fin août à octobre, les chenilles en novembre. Le gel des arbousiers semblant avoir été général sur la Côte, comment peut-on expliquer cette brusque et abondante réapparition ? Doit-on trouver son origine dans une migration ? Ou bien y a-t-il une autre cause ?

Rappelons à cet égard que l'arbousier n'est pas la seule plante nourricière de *C. jasius* (voir JAUFFRET, *Alexanor*, I, p. 141).

Quant à *Libythea celtis*, M. GUERSENT a constaté que, bien que rare, il n'a jamais disparu de ces mêmes régions à la suite des froids de 1956.

RECOMMANDATIONS AU SUJET DE L'ETALAGE

par Jean BOURGOGNE

L'étalage des papillons étant à l'ordre du jour dans cette revue, rappelons que l'insecte ne doit pas être placé sur son épingle à une hauteur quelconque : trop près de la tête, il empêche de saisir l'épingle avec les doigts ou même avec des pinces ; trop bas au contraire, il ne laisse pas assez de place pour l'étiquetage (certains exemplaires demandent 2 ou plusieurs étiquettes) et rend la lecture difficile ; dans les deux cas, l'insecte est en danger (antennes brisées, pattes ou corps cassés lorsqu'on enfonce l'épingle sur un fond tendre, etc.), et l'esthétique de la collection souffre d'un manque d'uniformité.

La hauteur standard à adopter obligatoirement est d'environ 23 à 25 mm entre le plan des ailes et la pointe de l'épingle, et cela quelle que soit la taille du papillon (sauf micros montés sur minuties). Cette hauteur dépend évidemment de celle de l'étaloir ; ne vous en écartez pas quand vous fabriquez ou achetez vos étaloirs, et refusez à un fabricant tout gabarit fantaisiste.

Les lépidoptéristes chevronnés savent tout cela, mais on nous soumet trop souvent encore, pour détermination, des exemplaires mal placés sur leurs épingles, de sorte qu'il est utile d'insister sur cette question (voir mon article dans la *Rev. fr. Lép.*, XV, 1955, p. 76 à 85).

Date de publication de ce fascicule :
30 Juin 1960

Pierre ANDRÉ, Impr., 244, boulevard Raspail, PARIS (14e)
Dépôt légal - 2e trim. 1960

BIBL.

ANNONCES

La revue n'accepte que les annonces d'ordre strictement entomologique et sans caractère commercial.

Tarif : 1 NF la ligne.

Chaque abonné a droit, dans la mesure de la place disponible, à une annonce gratuite par an, de moins de 5 lignes.

— Recherche, contre paiement ou échange d'espèces d'Auvergne, chen. et chysal. vivantes de Lépid. pour étude biologique de la diapause. J. Beaulaton, Ecole Barrière d'Issoire, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

— Recherche et échange Lépid. du globe. Bon choix de disponibles. J. Souciou, Chitenay (L.-et-Cher).

— Recherche Culot, Noct. et Géom. d'Europe. R. P. Monteiro, Mosteiro de Singeverga, Negrelos, Portugal.

— A céder au plus offrant Coll. de Lépid. de France, 144 cartons vitrés 39 × 26. Matériel impeccable. P. Fadet, Ecole du Lancy, Châlettes/Loing (Loiret).

— Recherche, contre paiement ou échange, des séries de *Parnassiinae* de toutes localités. C. Eisner, Den Haag, Kwekerijweg 5, Pays-Bas.

— Rech. ouvrages anciens et rares sur Lépidoptères : Ernst, Cramer, etc., et Seitz paléarctique. Vieles, 58, Bd Maillot, Neuilly (Seine).

— J.L. Frossard, chemin de Lapeyrère, Orthez (B.-Pyr.), désire entrer en relation avec lépidoptéristes autres régions pour échanges.

— Macrolép. du Globe de A. Seitz, édit. franç. complète (pal. et exot.), à céder. Grangeon, 4, av. du Général Dodds, Paris, 12e (Tél. : DOR. 71.31).

— Rech. contre échange Lépid. malgaches, *Morpho*, *Papilio priamus* et sous-esp. M. Decampe, C.L.M., Antsirabé, Madagascar.

— Recherche occasion « L'Amateur de Papillons » et « Rev. fr. de Lépidoptèrologie » jusqu'au tome XIII. F. offre à R. Larrieu, Rabastens-de-Bigorre (H.-Pyr.).

— Désire entrer relat. échange avec lépidoptéristes français. F. Murciego Gonzalez, Maestro Nacional, Villamandos de la Vega (Léon), Espagne.

— Lépid. amateur aimerait pratiquer échanges p. compl. séries. J. Grégoire, Ecole, Oppède (Vaucluse).

TIRES-A-PART

TARIF APPROXIMATIF
(sans réimposition ni couverture)

	25 ex.	50 ex.
1 ou 2 pages	**1.150**	**1.550**
3 ou 4 pages	**1.650**	**2.200**
5 à 8 pages	**2.300**	**3.000**

Réimposition et couverture sur demande, **frais en plus.**

---

12 JUIL 1960